

lui plaît, et ses sentences sont exécutées sur-le-champ... Eh bien, pour vous éviter cette comparution, le préfet pousse la bienveillance jusqu'à prendre sous sa responsabilité votre départ, M. l'archevêque, demain, de grand matin. » — « D'accord. » — « Mais il faut, auparavant, remplir une petite formalité. Voici le brouillon d'une lettre. Veuillez le transcrire en bulgare et dire en votre propre nom que, à cause des « hostilités entre la Serbie et la Bulgarie, il vous déplaît de rester à Monastir. » — Quoi ? Vous refusez ? Mais, alors, voyons, la cour martiale s'impose ! » M. Auxentius signa, malgré les protestations de sa conscience. Le jour suivant, il fut expédié à Salonique et, de là, il se rendit en Bulgarie via Constantinople-Odessa.

Le cas de M. Boris, d'Okhrida, est tout semblable. Les papiers trouvés dans la « métropole » de Monastir contenaient, cette fois encore, les rapports de l'archevêque d'Okhrida au ministère de Sofia. Le commandement supérieur d'Uskub en fut informé immédiatement et ordonna par télégraphe son arrestation. Le 25 juin/8 juillet, on le réveilla à trois heures du matin et on lui donna dix minutes pour se préparer à partir pour Monastir. A peine put-il prendre avec lui une chemise et un pardessus.

A Monastir, le même préfet, M. Douchane Alimpits, lui joua la même scène. On lui apporta les livres de la loi. On le questionna, on lui lut un protocole où l'on concluait à l'existence d'un Comité révolutionnaire formé pour préparer une rébellion contre les autorités serbes, et l'on accusa M. Auxentius d'en être le président en chef, et M. Boris, le chef adjoint. Les membres, c'était les coadjuteurs de l'archevêché, les inspecteurs, les secrétaires, les prêtres, les maîtres d'école, les notables. En vain, M. Boris tâcha-t-il de prouver que cette accusation n'était que le fruit d'une imagination trop fertile. M. Alimpits répéta les mêmes accusations de « trahison » méritant la peine de mort par fusillade, etc., puis il témoigna son désir le plus vif de voir M. Boris sauvé de la mort imminente, et il sortit de sa poche un papier écrit en serbe. M. Boris y lut un projet de déclaration qui est à retenir : depuis le commencement de la guerre fratricide, il considérait sa mis-